



VOTRE LIVRET DE BIENVENUE

CAMPING MUNICIPAL DE LA CITADELLE DE BLAYE



Bienvenue au camping municipal de la Citadelle de Blaye !
Toute notre équipe est ravie de vous accueillir parmi nous.

Que vous séjourniez en tente, en caravane ou en camping-car,
nous vous assurons une **expérience inoubliable**.



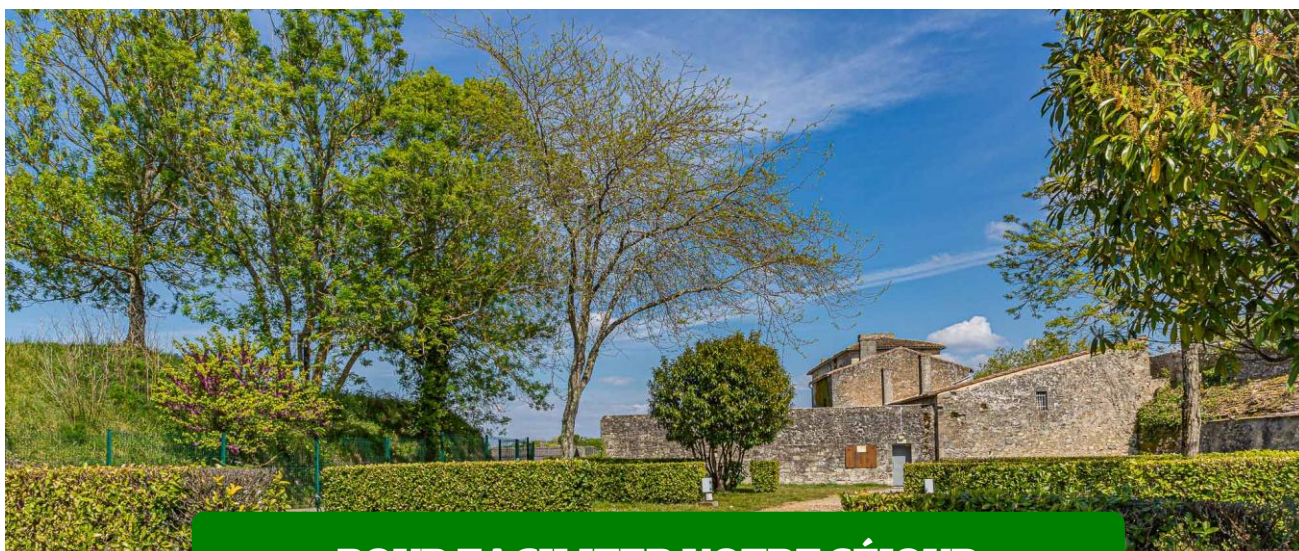
Le camping municipal est situé à l'intérieur des remparts de la Citadelle de Blaye, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il est ombragé et certains emplacements disposent d'une vue sur l'estuaire de la Gironde.

SOMMAIRE

- ✚ Pour faciliter votre séjour
- ✚ Consignes de sécurité
- ✚ Développement durable
- ✚ Renseignements touristiques
- ✚ Horaires du BAC
- ✚ Plans





POUR FACILITER VOTRE SÉJOUR

ACCUEIL

L'accès au camping se fait uniquement sur les heures d'ouverture du bureau : de 08h15 à 11h00 et de 15h30 à 19h00 (sous réserve de modifications).

Nous vous rappelons quelques règles mises en place au sein du camping municipal :

- ✓ Ne pas prêter le badge d'accès aux sanitaires et ne pas bloquer la porte d'accès aux sanitaires en position ouverte.
- ✓ Pour sortir des sanitaires, appuyer sur le bouton blanc.
- ✓ Ne pas faire de bruit au sein du camping entre 23 heures et 7 heures, ni circuler avec son véhicule entre 22 heures et 7 heures.
- ✓ Déposer vos déchets (tri sélectif) dans les conteneurs situés aux sanitaires.
- ✓ Ne pas jeter les eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux.
- ✓ Électricité : maximum 10 ampères, soit 2000 watts par emplacement.
- ✓ Caution bancaire : nous restituons la caution le jour de votre départ. Cependant, certaines banques effectuent le remboursement au bout de 60 jours.

ACCES INTERNET



Au camping municipal de Blaye, nous vous proposons une déconnexion du quotidien mais pas une isolation complète ! Aussi, nous vous offrons l'accès wifi sur tous les emplacements. Pour vous connecter :

- ✓ Rechercher le réseau WIFI CAMPING GUEST
- ✓ Remplir le formulaire - Connection au réseau

NOS ESPACES

Au camping municipal de Blaye, vous trouverez :

- Un espace laverie pour votre vaisselle et un espace buanderie pour votre linge au niveau des sanitaires
- Deux espaces douches/WC (dont un avec accès PMR)
- Des tables de pique-nique au sein du camping
- Des conteneurs de tri sélectif au sein du patio des sanitaires



NOUS VOUS PROPOSONS

Un oubli dans vos bagages ou un besoin non anticipé ? Voici quelques produits que nous pouvons vous prêter au cours de votre séjour. Pour chacun de ces produits, il suffira d'en faire la demande à l'accueil. Les produits dont aucun prix n'est indiqué sont prêtés gratuitement (avec une caution par chèque, espèces ou carte bancaire.).

LE « KIT BÉBÉ »

Le kit comprend une chaise haute et un matelas à langer.

Caution : 30 €

UN ADAPTATEUR

Nous vous proposons des adaptateurs pour les bornes électriques.

Caution : 30 €

UNE RALLONGE ÉLECTRIQUE

Nous vous proposons des rallonges électriques pour les vélos électriques (carte d'identité en caution).

DIVERS JEUX

Des jeux sont à votre disposition au bureau d'accueil (carte d'identité en caution).

NOUS ACCUEILLONS VOS ANIMAUX

Pas besoin de vous séparer de vos animaux de compagnie pour vos vacances : ils sont les bienvenus chez nous ! Le tarif est de 2 € pour votre séjour au camping municipal.

Voici nos conditions d'accueil :

- ✓ Merci de bien les tenir en laisse dans les allées du camping municipal.
- ✓ Pensez à vos voisins, merci de ne pas les laisser aboyer ou miauler.
- ✓ Cela va de soi : merci de ramasser leurs déjections et de les jeter dans les poubelles. Pour cela, un distributeur de sacs vous sera remis lors de votre paiement du séjour.





CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Pour préserver votre sécurité, celle des autres ou notre environnement, il vous est demandé de respecter les consignes suivantes :

- NI FEU, NI BARBECUE à ciel ouvert ;
- Toute manifestation d'un éventuel danger (fumée, fissure, odeur suspecte...) **DOIT ETRE IMMEDIATEMENT SIGNALÉE** au bureau d'accueil du camping ;
- En cas de diffusion d'informations de sécurité (pré-alerte et alerte aux intempéries, démarrage d'un incendie, etc...), soyez attentif et **SUIVEZ SCRUPULEUSEMENT LES CONSEILS DONNÉS** ;
- En cas de décision d'évacuation sans urgence (inondation, instabilité de terrain, etc...), suivez les consignes du régisseur du camping qui vous indiquera un lieu de regroupement où vous attendrez de nouvelles consignes ;
- En cas d'**EVACUATION D'URGENCE** (incendie, nuage toxique, etc...), n'empportez que le strict minimum (médicaments, pièces d'identité, devises et objets précieux), et **RENDEZ-VOUS RAPIDEMENT MAIS CALMEMENT, à pied et en bon ordre**, jusqu'à la zone de regroupement en suivant l'itinéraire recommandé.

NUMÉRO D'URGENCE



BUREAU D'ACCUEIL	06.73.64.88.05 ou 05.57.42.00.20	
POMPIERS	18	ou 112
GENDARMERIE NATIONALE	17	si vous utilisez un téléphone portable
URGENCES MEDICALES	15	ou si vous ne parlez pas français
POLICE MUNICIPALE	05.57.42.69.14	



Si vous êtes témoin d'un début d'incendie :

- Gardez votre calme ;
- Prévenez le bureau d'accueil ;
- Appelez ou faites appeler les pompiers.

Vous pouvez également combattre l'incendie à l'aide d'un extincteur ou d'un tuyau raccordé à un point d'eau. **ATTAQUEZ LES FLAMMES PAR LE BAS.**

AUTRES NUMÉROS D'URGENCE

Les numéros et adresse à connaître en cas d'urgence

Santé	Hôpital de Blaye	05.57.33.44.10 97 rue de l'Hôpital 33390 BLAYE
	Pharmacie des Remparts	05.57.42.11.79 23 cours de la République 33390 BLAYE
	Pharmacie de l'Alliance	05.57.42.01.06 2 cours de Latre de Tassigny 33390 BLAYE
Urgences	Pompiers	18 23 rue Joseph Taillason 33390 BLAYE
	Gendarmerie	17 56 rue Jaufré Rudel 33390 BLAYE
Animaux	Vétérinaires	05.57.42.00.05 116 rue de l'Hôpital 33390 BLAYE
Mairie	Astreinte (en cas de problème techniques)	06.47.45.58.62



DEVELOPPEMENT DURABLE



NOS ENGAGEMENTS

Non aux pesticides...

L'entretien de nos espaces verts se fait intégralement sans pesticides. De plus, toutes les feuilles et autres déchets verts sont réutilisés en ville comme engrais naturel grâce au compost communal.

A VOUS DE JOUER

Au cours de votre séjour parmi nous, nous vous encourageons à effectuer quelques gestes simples pour contribuer au développement durable et à l'économie d'énergie.



TRIER

Des dispositifs sont mis en place pour trier vos déchets ménagers. Vous trouverez d'ailleurs à l'entrée des sanitaires du camping, des containers pour vos déchets recyclables, verres, ainsi que les déchets ménagers.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

EMBALLAGES

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Papiers - Journaux
Magazines - sacs kraft

Bouteilles
en plastique

Emballages
en carton

Canettes
Boîtes de conserve

Polystyrène - Pots de yaourts
Tout emballage plastique

Bien les **vider**, inutile de les **laver**
et les déposer **séparés** les uns des autres **sans sac**

VERRE

DANS VOS BORNES HABITUELLES

Retirer les bouchons et couvercles
Le verre est recyclable à l'infini !
Il est interdit de déposer du verre dans les emballages, les ordures ménagères et les restes alimentaires.

ORDURES MÉNAGÈRES

(maximum 50 litres)

Mettre vos ordures dans un sac bien fermé

ETEINDRE

La règle est simple ! Il suffit simplement d'éteindre la lumière en quittant une pièce, l'eau pendant que vous vous brossez les dents... Des petits gestes simples mais qui font beaucoup !

RAMASSER

Ne laissez pas de déchets derrière vous, dans les parties communes les allées, ou les emplacements ! L'environnement et les autres visiteurs vous en remercieront.



TOURISME

Le camping municipal situé au sein de la Citadelle de Blaye se trouve aux portes même de la ville où de multiples animations s'offrent à vous !

Depuis les remparts de la citadelle de Blaye, le panorama dévoile une vision saisissante sur ce vaste estuaire, point de rencontre des eaux de la Garonne et de la Dordogne avant de se jeter dans l'océan Atlantique.

Accessible gratuitement, la Citadelle de Blaye permet aux visiteurs une exploration en toute autonomie et une déambulation à leur propre rythme à travers ses remparts et ses ruelles pavées.

Pour les amateurs d'histoire en quête d'une compréhension approfondie de ce site majeur du verrou Vauban, des visites guidées par les souterrains sont également proposées et offrent des éclairages spécialisés sur son histoire et son architecture remarquables par l'Office de Tourisme de Blaye.

Blaye vous propose un marché traditionnel les mercredi et samedi matin toute l'année. L'avenue principale de la ville s'anime de commerçants ambulants qui s'ajoutent à vos commerces permanents ! Retrouvez les producteurs locaux, les poissonniers, bouchers et charcutiers, les primeurs, les fromagers, les volaillers mais également les grainetiers, les fleuristes, les plats à emporter, les vendeurs de vêtements et d'accessoires, les quincaillers, les rempailleurs, les affûteurs, etc. Au pied de la citadelle, l'ambiance du marché reste un incontournable pour les visiteurs et les habitués !

Contactez l'Office de Tourisme de Blaye
Tel : 05.57.42.12.09
Courriel : info@tourisme-blaye.com
Adresse : 1 Place de la Citadelle, 33390 Blaye





HORAIRES DU BAC BLAYE - LAMARQUE

Du 1^{er} avril au 26 juin 2026 :

Départ de Blaye :

- La semaine : 7h15 - 9h - 11h - 15h - 16h30 - 18h
- Le week-end et les jours fériés : 9h - 11h - 15h - 17h - 18h30

Départ de Lamarque* :

- La semaine : 7h45 - 9h30 - 11h30 - 15h30 - 17h - 18h30
- Le week-end et les jours fériés : 9h30 - 11h30 - 15h30 - 17h30 - 19h

Du 27 juin au 05 juillet 2026 :

Départ de Blaye :

- La semaine : 7h15 - 9h - 10h30 - 12h - 13h30 - 15h - 16h30 - 18h - 19h30
- Le week-end et les jours fériés : 9h - 10h30 - 12h - 13h30 - 15h - 16h30 - 18h - 19h30

Départ de Lamarque* :

- La semaine : 7h45 - 09h30 - 11h - 12h30 - 14h - 15h30 - 17h - 18h30 - 20h
- Le week-end et les jours fériés : 9h30 - 11h - 12h30 - 14h - 15h30 - 17h - 18h30 - 20h

Du 06 juillet au 23 août 2026 :

Départ de Blaye :

- 7 jours sur 7 : 7h15 - 9h - 10h30 - 12h - 13h30 - 15h - 16h30 - 18h - 19h30

Départ de Lamarque* :

- 7 jours sur 7 : 7h45 - 09h30 - 11h - 12h30 - 14h - 15h30 - 17h - 18h30 - 20h

Du 24 août au 06 septembre 2026 :

Départ de Blaye :

- La semaine : 7h15 - 9h - 10h30 - 12h - 13h30 - 15h - 16h30 - 18h - 19h30
- Le week-end et les jours fériés : 9h - 10h30 - 12h - 13h30 - 15h - 16h30 - 18h - 19h30

Départ de Lamarque* :

- La semaine : 7h45 - 9h30 - 11h - 12h30 - 14h - 15h30 - 17h - 18h30 - 20h
- Le week-end et les jours fériés : 9h30 - 11h - 12h30 - 14h - 15h30 - 17h - 18h30 - 20h

Du 07 septembre au 01 novembre 2026 :

Départ de Blaye :

- La semaine : 7h15 - 09h - 11h - 15h - 16h30 - 18h
- Le week-end et les jours fériés : 9h - 11h - 15h - 16h30 - 18h

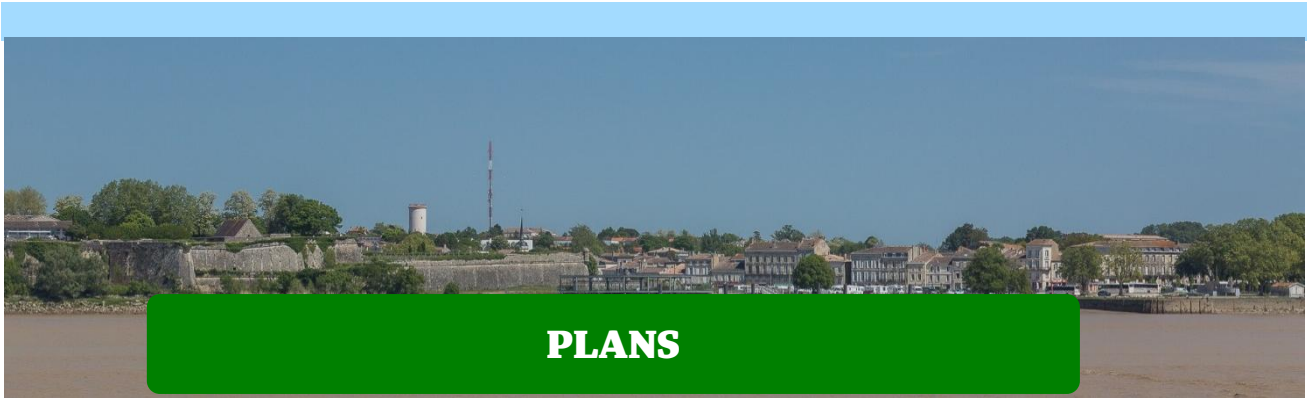
Départ de Lamarque* :

- La semaine : 7h45 - 9h30 - 11h30 - 15h30 - 17h - 18h30
- Le week-end et les jours fériés : 9h30 - 11h30 - 15h30 - 17h - 18h30

(*) Les horaires au départ de Lamarque sont donnés AU PLUS TÔT. L'heure réelle de départ correspond à la fin de l'embarquement.

Service des Transports maritimes
6 cours du Général de Gaulle – 33 390 BLAYE
Tél. : 05.57.42.04.49
bacs-blaye@gironde.fr





CAMPING MUNICIPAL DE LA CITADELLE DE BLAYE



CENTRE-VILLE DE BLAYE



**NOUS VOUS SOUHAITONS
UN EXCELLENT
SÉJOUR PARMI NOUS !**

